

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL | SST

Objectifs :

- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour prévenir une situation de danger, protéger, alerter.
- Porter secours dans le cadre de son activité professionnelle.
- Obtenir la certification SST.

Durée :

14 heures sur 2 jours.

Public :

- Toute personne désignée pour donner les premiers secours sur le lieu de travail, en attente de secours extérieurs.
- De 4 à 8 personnes maximum.

Pré-requis :

- Connaissance de la langue française.

Méthodes pédagogiques :

- Formateurs diplômés SST alliant expérience professionnelle et pédagogie.
- Apports théoriques, démonstrations, mises en situation, échanges avec les participants et le formateur.
- Matériel de secours à personnes (mannequins, trousse à pharmacie, plan d'intervention, défibrillateur...).
- Salles de formation équipées.

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Validation des acquis théorique par les épreuves certificatives (mises en situation / avec scénario; questionnaire sur le cadre réglementaire).

Programme :

Journée 1

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise.

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST.
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours.

Protéger de façon adaptée

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations.
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées.
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même.

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise.
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise.

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées.
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels.

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement.
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée.
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration.

Journée 2

Examiner la victime

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée.
- Reconnaître les autres signes affectant la victime.
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre.

Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

- Définir les différents éléments du message d'alerte.
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même.

Secourir la victime de manière appropriée

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer.
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques.
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SST I MAC

Objectifs :

- Répondre à l'obligation de recyclage des titulaires du SST.
- Maintenir et mettre à jour les connaissances et compétences du SST.
- Promouvoir la prévention des risques professionnels.

Durée :

7 heures sur 1 jour.

Public :

- Personnes titulaires d'un SST à Recycler.
- De 4 à 8 personnes maximum.

Pré-requis :

- Être titulaire du certificat SST.

Méthodes pédagogiques :

- Exposé interactif, démonstrations, études de cas, mises en situation.
- Matériel pédagogique SST : mannequins, défibrillateur, trousse de secours, kit de maquillage, couverture...
- Formateurs diplômés SST alliant expérience professionnelle et pédagogie.
- Salles de formations équipées.

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Validation des acquis par les épreuves certificatives (mises en situation / avec scénario ; questionnaire sur le cadre réglementaire).

Programme :

Matin :

- Évaluation des acquis.
- Rappel sur la prévention des risques professionnels.
- Rappel sur les procédures d'alerte et de secours.
- Révisions des gestes de secourisme et d'urgence.

Après-Midi :

- Mises en situation pratiques.
- Actualisation de la formation.
- Les adaptations aux situations d'accident et aux risques spécifiques à l'entreprise.
- Les modifications du programme.